

**COMPTE-RENDU de la séance du Conseil Municipal
du Lundi 11 mars 2011**

Date de la convocation 28 Février 2011

-

Présents : Ms MAURY, MOTY J., BARDY, GUENON, PIALAT, HITIER, Mmes SAINT-LOUPT, BOURRINET, LABUSSIÈRE, DUCLOUT

Absents : Ms ROUSSE, MOTY B, BAGOUET, GEFFRE, LINTHOUT, Mmes GAILLOT, EVEILLE, DUVAL

Pouvoir : M. BAGOUET à M. GUENON
M. MOTY B. à M MOTY J.

- **SUBVENTION 2011**

ASCAC 2 200€	Orphelinat Médaillés Militaires 100€
Cyclisme Sud Charente 500€	Ass Personnel Communal 20 500€
Amicale des Pêcheurs 150€	A.I.M.C 1 000€
Entente Sud Charente 400€	Resto du Cœur 150€
Amicale des donneurs de sang 875€	Métiers d'Art 3 000€
F.N.A.C.A 100€	C.D.I Collège 150€
Amicale Laique 3 500€	Fondation du Patrimoine 100€
F.N.C.R 150€	La Fraternelle 100€
Amicale sapeurs pompiers 800€	Asso Sauvegarde du Pays de Chalais 300€
Les Ailes Chalaisiennes 150€	Centre socio culturel fonctionnement 10 866€
Amitié Loisirs 100€	Ligue contre le cancer 150€
Libre Espace 100€	Chalais Sporting Club 800€
A.D.M.R 150€	Asso Maladie Leucémie 150€
Méli Mélo Zik 150€	Chœur de Pays de Chalais 150€
Ass Anim's 1000€	Asso Prêt à Chanter 150€
Parents d'élèves F.C.P.E 150€	Croix rouge 150€
Ass Casse Cailloux 100€	CAUE 76€
Prévention routière 100€	Comité de Jumelage 2 000€
Déportés du travail 100€	Ass Accueil Famille Hospitalisé 150€
Rased Montmoreau 310€	Coopérative Scolaire école Primaire 3 850€
Groupement de défense (ragondins) 600€	Projet mobilité du Centre Social 573€
Saint Hubert Club Chalaisien 150€	Coopérative Scolaire école maternelle 2 600€

Ass Veaux de Chalais 900€

ADAPEI 100€

Tennis Club Chalaisien 1 000€

UPPSC SUD CHARENTE 40€

A.P.E.L (Castel Marie) 600€

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Par délibération en date du 20 janvier 2011 la communauté de communes du pays de Chalais a validé le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Étude des Charges transférées) qui propose de ne pas revoir les attributions de compensation pour le transfert de la garderie périscolaire des écoles de Montboyer et Bardenac à la communauté de communes. Accord à l'unanimité.
- Suite à la démission de M. FREVILLE, conseiller municipal, il ya lieu de procéder à son remplacement au sein de la communauté de communes car il était délégué communautaire. Mme BOURRINET est candidate. Accord à l'unanimité.

S.I.G

- Décision de verser 107 € à la communauté de communes pour les besoins de maintenance de logiciel SIG.

DIAGNOSTICS ENERGETIQUES

- Par délibération en date du 20/09/2010, il avait été décidé de programmer pour 2011 la réalisation d'audits énergétiques pour les bâtiments de la médiathèque et de la maternelle et un COE pour la maison de la ruralité. Proposition d'annuler cette délibération pour faire réaliser 3 audits soit environ 9000 € HT subventionné à 80 %. Accord à l'unanimité.

CONVENTION RFF

- Dans le cadre du chantier de la rue Rémon, la commune a demandé à RFF (Réseau Ferré de France) de disposer d'une bande de 5 mètres de large sur leur terrain référencé « lot 57941 » afin de permettre le passage des véhicules de chantier et de secours jusqu'au 30 juin 2011 (durée du chantier). A cet effet, RFF propose de signer une convention d'occupation temporaire fixant les conditions de cette occupation. Il y aura lieu notamment de verser une redevance de 100 € (cent euros) à RFF. Accord à l'unanimité.

CIMETIERE

- Suite à la demande de M. et Mme Berthomet le conseil municipal accepte la rétrocession à titre gratuit de la concession funéraire située au nouveau cimetière de Chalais N°49 leur appartenant. Cette concession a été acquise en 1992 et se trouve vide de toute sépulture.
- Information d'un devis de la Société Elabor pour refaire les plans des 4 cimetières : 20 912 € HT. Décision de ne pas donner suite.
- La reprise des tombes abandonnées se poursuit à St-Christophe. La procédure s'achèvera fin 2011.

TRAVAUX

- Travaux sur les virages, plus carrefour dans le secteur de Ste-Marie. Coût estimé 2500 € sans la main d'œuvre.
- Radiateur d'une classe de maternelle changé
- Peinture du bâtiment « Bambino » refaite.
- Ancienne salle du cadastre de la mairie en cours de réfection.
- Point sur les travaux de la Rue Remon

DPU

- Pas d'exercice.

QUESTIONS DIVERSES

- Réunion de travail du conseil municipal le 9/03 sur l'avenir du château.

- Beaucoup d'incertitude sur le projet de la station d'épuration notamment sur la capacité de la future station. Une réunion est prévue le 9/03
- Concernant la fréquence des ramassages des ordures ménagères et sacs jaunes, une réflexion est en cours mais le marché du lundi et le centre bourg reste une problématique importante.

Le Maire
Jean-Claude MAURY